

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'IQPF et le Conseil des normes de FP Canada publient les Normes d'hypothèses de projection 2020

Montréal, 30 avril 2020 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le Conseil des normes de FP Canada ont publié les [Normes d'hypothèses de projection 2020](#) et leur [Addenda](#), qui sont disponibles et entrent en vigueur dès aujourd'hui.

Les Normes d'hypothèses de projection sont développées et mises à jour annuellement par un comité de planificateurs financiers (qui détiennent soit le titre de Pl. Fin. au Québec ou la certification CFP dans le reste du Canada) qui sont aussi actuaires ou détenteurs du titre CFA. Les Normes aident les planificateurs financiers à élaborer des projections financières à long terme (10 ans et plus) libres de biais ou préjugés potentiels.

Dans des périodes de volatilité des marchés, il est important de souligner que les Normes sont élaborées pour réaliser des projections à long terme. Ainsi, les Normes d'hypothèses de projection 2020 ont été développées avant la période de forte volatilité des marchés provoquée par la pandémie de COVID-19. Pour ce qui est de la crise actuelle, les planificateurs financiers peuvent aider leurs clients à comprendre comment elle affecte leur situation particulière. Les planificateurs financiers doivent toujours faire preuve de jugement lorsqu'ils utilisent les Normes d'hypothèses de projection pour réaliser des projections financières à long terme.

Pour l'année 2020, les Normes d'hypothèses de projection sont :

Inflation	2,00 %
Rendement¹	
Court terme :	2,40 %
Revenu fixe :	2,90 %
Actions canadiennes :	6,10 %
Actions étrangères (pays développés) :	6,40 %
Actions des pays émergents :	7,10 %
Taux d'emprunt	4,40 %
Croissance du MGAP ou MGA ou salaire	3,00 %

« Les Normes d'hypothèses de projection, qui ont été lancées par l'IQPF en 2008, sont un outil précieux pour les planificateurs financiers. En les utilisant pour aider leurs clients à garder le cap sur leurs objectifs à long terme, les planificateurs financiers peuvent contribuer à réduire la peur et l'incertitude qu'on peut vivre en période de volatilité. », affirme Jocelyne Houle-LeSarge, FCPA, FCGA, Fellow de l'IQPF, Fellow de FP Canada, présidente-directrice générale de l'IQPF.

Dans un souci de transparence et de reproductibilité, les Normes d'hypothèses de projection sont établies à partir de sources externes variées et crédibles telles que les analyses actuarielles du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada ainsi qu'une composante historique basée sur le S&P / TSX (actions canadiennes), l'indice composé S&P 500 (actions américaines), et le MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient). L'IQPF et FP Canada sondent également des personnes clés au sein d'institutions financières et autres organisations concernées sur leurs projections à long terme.

« Nous traversons une situation sans précédent et les gens se tournent vers leur planificateur financier pour se faire rassurer et obtenir des conseils judicieux, indique Martin Dupras, A.S.A., Pl. Fin., M. Fisc., ASC, membre du comité des Normes d'hypothèses de projection. En utilisant les Normes d'hypothèses de projection, les planificateurs financiers peuvent aider leurs clients à

¹ Il s'agit de taux nominaux.

élaborer et mettre en œuvre un plan financier à long terme, basé sur des projections objectives et libres de biais. »

Les Normes d'hypothèses de projection sont accompagnées d'un Addenda. Ce document supplémentaire fournit les sources de données sur lesquelles les Normes d'hypothèses de projection sont basées, ainsi que les calculs pour les normes d'inflation et de taux de rendement. L'Addenda permet aux planificateurs financiers de bien comprendre les calculs et de les reproduire selon leurs propres besoins.

À propos de l'IQPF

Depuis plus de 30 ans, l'IQPF s'est révélé un pilier en matière de planification financière au Québec. Il a su s'imposer sur la scène nord-américaine en se dotant des plus hauts standards. L'IQPF a fait du planificateur financier l'expert recherché par tout consommateur soucieux de préserver et d'accroître son patrimoine.

La mission de l'IQPF est d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles, par la formation des planificateurs financiers et l'établissement des normes de pratique professionnelle. L'IQPF compte près de 5 000 affiliés. Pour plus d'information, visitez iqpf.org.

À propos du Conseil des normes de FP Canada

Le Conseil des normes de FP Canada relève de FP Canada. Il élabore et applique les normes professionnelles de planification financière et fixe les exigences de certification pour les planificateurs financiers professionnels. De plus, il élabore et fait passer les examens de certification. Le Conseil des normes de FP Canada s'assure des compétences et du professionnalisme des certifiés de FP Canada – les CFP professionnels et les détenteurs de la certification FPSC Level 1® – en les soumettant à des exigences rigoureuses de formation, d'évaluation, d'expérience et de déontologie. Pour plus d'information, visitez FPCanada.ca.

Source :

Hélène Berger,
Vice-présidente
Institut québécois de planification financière
514 767-4040 ou 1 800 640-4050, poste 247
hberger@iqpf.org

Liette Pitre,
Responsable des communications
Institut québécois de planification financière
514 767-4040 ou 1 800 640-4050, poste 235
lpitre@iqpf.org